assemblée européenne

groupe communiste et apparentés

Maria HANSEN

Bruxelles le 23/06/1988.

Commission politique 23/06/1988.

- La Commission politique a voté le rapport Walter sur la Turquie le mercredi 23 juin. Des amendements significatifs ont été adoptés dont deux importants :

  - Notre amendement sur Kutlu et Sargyn demandant la révision des articles 141, 142, et 163 du code pénal turc. (No 42)

  - Mais aussi l'amendement Walter demandant le relance de l'Association CEE/TURQUI et le rétablissement de la commission parlementaire mixte CEE/Turquie.

Le rapport reste un mélange de bonnes intentions et de critiques mesurées contre le gouvernement turc. Il risque d'être encore amendé en plenière vu les votes serrées sur les amendements en commission.

Le résultat du vote final a été le suivant:

- Socialistes : POUR
- Communistes : abstention (PIQUET, EFREMIDIS, TRIVELLI, INGLES)
- PASOK : CONTRE (PLASKOVITIS)
- Droite : POUR
- Van den Heuvel : CONTRE

TÜSTAV TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI TÜSTAV ARŞİVİ